

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## BOFIP-RHO-19-0902 du 23/12/2019

Arrêté du 17 décembre 2019

ARRETE PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES, ANNEE 2020

**Bureau RH-1B**

### RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des Finances publiques, année 2020.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, ANNÉE 2020.....	3
---	---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES,  
ANNÉE 2020



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des finances publiques, année 2020

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n°2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les demandes des intéressés ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : les cadres dont les noms suivent, sont détachés dans l'emploi de chef de service comptable de 3ème, 4ème ou 5ème catégorie, pour une durée de trois ans, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	CIV	PRENOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		NIVEAU DE DETACHEMENT	DATE D'EFFET	DATE PRISE DE RANG
164248	M.	Gildas	LE BRIS	DDFIP MAINE-ET-LOIRE	TS Cholet Municipale et Vézins	DDFIP MAINE-ET-LOIRE	SGC Cholet	Chef de service comptable de 3ème catégorie, 2ème chevron	01/01/2020	01/02/2019
809264	M.	Patrick	CESTER	DDFIP MOSELLE	TS Sarreguemines	DDFIP MOSELLE	SGC Sarreguemines	Chef de service comptable de 4ème catégorie	01/01/2020	01/02/2018
854850	Mme	Joëlle	DE SANTIS	DDFIP MOSELLE	TS Saint-Avold	DDFIP MOSELLE	SGC Saint-Avold	Chef de service comptable de 5ème catégorie	01/01/2020	01/01/2020
158771	M.	Patrice	CATELLA	DDFIP HAUTE-SAVOIE	TS Annecy	DDFIP HAUTE-SAVOIE	SGC Annecy	Chef de service comptable de 3ème catégorie, 3ème chevron	01/01/2020	01/06/2019

**Article 2** : est promu au chevron supérieur de sa catégorie en tant que chef de service comptable, le cadre dont le nom suit :

N° DGFIP	CIV	PRENOM	NOM	ANCIENNE SITUATION	DATE D'EFFET ET DE PRISE DE RANG	NOUVELLE SITUATION	DATE D'EFFET ET DE PRISE DE RANG
134248	M.	Gildas	LE BRIS	Chef de service comptable de 3ème catégorie, 2ème chevron	01/02/2019	Chef de service comptable de 3ème catégorie, 3ème chevron	01/02/2020

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 17 DÉCEMBRE 2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756